

ABANDON

ABANDON DU AMR BIL MA'ROÛF NAHYI 'ANIL MOUNKAR

LE COMMENTAIRE D'UN ATHEE

Il y a de nombreux AHâdith et Âyât Qour-ânique désapprouvant et blâmant l'abandon du *Amr Bil Ma'roûf Nahyi 'Anill Mounkar*. Parmi les nombreux avertissements contre l'abandon de cette obligation Wâjib, RassoûlouLlâh (ÇollaLlâhou 'Aleyhi Wa Sallam) a dit :

“Celui qui adopte le silence concernant le Haqq est un SHEYTÂNE MUET.”

Quand proclamer le Haqq est obligatoire, le silence devient un attribut de Sheytâne. Ainsi, le Molvi qui scelle ses lèvres - et cherche refuge dans une forteresse de silence quand il sait et voit le Haqq en train d'être piétiné et supprimé – est un véritable DIABLE. Il est un “diable muet” selon les termes de notre Nabi (ÇollaLlâhou 'Aleyhi Wa Sallam).

Même un scientifique athée a repris les termes de ce même Hadith. Albert Einstein a dit :

“Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal mais – plutôt - par ceux qui les regardent sans rien faire.”

L'infamie de tels Molvis et Bouzrougs favorise le courroux d'Allâh 'Azza Wa Djalla. Par conséquent, le Qour-âne Majîd avertit - ces DIABLES silencieux - en disant :

“Attention à un Fitnah (châtiment) qui ne s'emparera pas que des malfaiteurs parmi vous.”

ABANDON

Le ‘*Adzâb* d’Allâh Ta’âlâ appréhendera tous ces Molvis, Cheikhs et Bouzrougs qui se comportent comme des Shayâtîne muets en abandonnant le Amr Bil Ma’roûf Nahyi ‘Anil Mounkar rien que pour chercher les faveurs des – et faire plaisirs aux – Jouhalâ, Foussâq, Foujjâr et Kouffâr.

18 MouHarram 1443 – 27 Août 2021

(Traduction achevée le 23 MouHarram 1443 – 1 Septembre 2021)